L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEBER & Co. RUE DE CHARTRES No 73, Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1861.

E. D. WEBER. P. LIBERT. E. DUFOUR. S. HARRY. EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 14 NOVEMBRE.

Vente à l'Hôtel de ce jour.

Par H. Sandry, 48 et 47 Vieille Levée — Chambres, Chaperon, Vêtements, Chaussures. Lots de Manteaux, voitures et mule, Chaises, Blanchailles sèches.
Par D. E. Murphy, 67, Magazine — Quinze.

ABONNE A LA SEMAINE.

Les personnes de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. Ces prises sont payées.

La spéculation.

C'est un thème rebattu que celui de la spéculation et de l'agiotage en temps de crise. On spécule sur les esclaves, sur les denrées de première nécessité, sur les fonds, sur les chemins, sur les plaines dévorées comme sur le sol et sur la chaussée, on spécule sur tout, en un mot — on a toujours spéculé partout et en tous temps — et on spéculera toujours, car la spéculation est dans la nature du commerce et elle défie la législation la plus terrible et l'emploi le plus violent de la force.

Dans la grande révolution française, sous le règne même de la terreur, toute la puissance du comité de salut public n'a pu se briser contre la spéculation. Le comité demandait aux accapareurs n'empêchait pas les détenteurs de numéraire d'obéir aux exigences du moment; et cependant, malgré la guillotine obstinée opposée par une législation sanguinaire à une force irrésistible, il fallut bien en passer par les fourches de la spéculation. Le comité de salut public, dans laquelle on enchaînait et décapitait à cette négligence pourtant, se brisa contre la spéculation, et il fallut bien en passer par les fourches de la spéculation. Le comité de salut public, dans laquelle on enchaînait et décapitait à cette négligence pourtant, se brisa contre la spéculation, et il fallut bien en passer par les fourches de la spéculation.

Dans la guerre actuelle, nous ne voyons pas que la spéculation ait été plus heureuse que dans les temps précédents. Elle a fait sa part de mal, elle a produit sa part de bien, elle a été ce qu'elle devait être, elle a été ce qu'elle a toujours été, elle a été ce qu'elle sera toujours. Elle a été ce qu'elle a toujours été, elle a été ce qu'elle sera toujours. Elle a été ce qu'elle a toujours été, elle a été ce qu'elle sera toujours.

Toute atteinte générale portée à la liberté du commerce occasionne une telle perturbation dans les relations des vendeurs avec les consommateurs qu'une mesure qui, au premier abord, paraîtrait excellente ne tarde pas à produire des résultats diamétralement opposés à ceux qu'on en attendait.

La seule action du pouvoir que nous considérions comme utile ou nécessaire, dans certains cas, en temps de guerre ou de blocus, c'est la saisie ou l'expropriation pour cause d'utilité publique, de ce qui est nécessaire à la défense du pays ou à l'entretien des armées. C'est ainsi que nous comprenons la saisie, dans un port, du charbon dont la marine de guerre a besoin pour ses steamers, la saisie des matériaux qui servent à la fabrication de la poudre, etc. Hors de ces cas, l'intervention de l'autorité dans les affaires commerciales est dangereuse parce qu'elle est presque toujours maladroite. Nous en avons eu la preuve à Memphis dans la question de l'embargo sur les grains, et, ici même, nous avons vu l'autorité d'Etat obligée de revenir elle-même sur des mesures qu'elle avait prises assurément dans une excellente intention.

Mais, dira-t-on, où est le remède? Et n'y a-t-il d'autre ressource que de faire appel au patriotisme ou à l'humanité des loups cerviers de la spéculation? Ce serait peine perdue! Un spéculateur n'a pas d'entrailles quand il s'agit d'une question de profit. Le même individu, que l'on verra souscrire libéralement pour les volontaires, le marché gratuit ou les autres institutions patriotiques ou charitables, sera intraitable pour ce qu'il considère comme son droit, "la liberté de faire ses affaires comme il l'entend." On peut blamer ainsi sévèrement que possible, et nous sommes nous mêmes les premiers à le faire, ceux qui, non contents de profiter de la loi ordinaire du commerce que "les cours dépendent de la relation qui existe entre la demande et l'offre," accaparent certaines denrées et les tiennent en réserve pour prendre une hausse factice sur le marché, ce blâme peut même atteindre des proportions véritablement sévères, mais ceux qui s'y exposent, mais ignore les récriminations ne changent pas le cours naturel des choses. Le remède au mal se trouve dans les conséquences de mal lui même. Il n'est à la liberté du commerce qu'il faut demander de guérir les blessures que cause la liberté des spéculations.

Lorsqu'une denrée atteint sur un marché un prix qui donne des bénéfices extraordinaires à ceux qui en sont détenteurs, d'après les lois ordinaires du commerce la même denrée se trouve attirée sur ce marché de tous les points où elle n'a qu'un débouché moins avantageux. Les mêmes raisons amènent les capitaux inoccupés à s'employer à la production d'un article dont la rareté va croissant. L'appât des bénéfices a retirer stimule les industriels et alors l'esprit de spéculation est un véritable bienfait pour la communauté entière. Autant il fast blamer ceux qui accaparent sans rien produire, autant on doit savoir gré à ceux qui, tout en faisant leur fortune, étend le pays d'une industrie nouvelle, ou donnent de nouveaux développements à une industrie déjà existante. Quelques exemples feront comprendre cette vérité économique.

Le pays manque de charbon; ce combustible, par suite du blocus de terre et de mer, a atteint un prix exhorbitant. Celui qui se mettra à exploiter les mines de charbon de l'Arkansas et du Tennessee et qui viendra approvisionner notre marché, réalisera de beaux bénéfices et méritera bien du pays en empêchant les prix de monter encore ou le charbon de nous faire complètement défaut. Il en est de même pour le sel. On dit qu'il y a assez de sel dans le Bud pour la consommation d'un an, mais qu'il se trouve entre les mains d'accapareurs. Eh bien! déjà dans le Texas et l'Arkansas on se met à exploiter des salines importantes, et, à Charleston, une des plus fortes maisons vient de confier au professeur Thomassy le soin d'établir des salines sur une immense échelle. La production ne sera peut-être pas immédiate, mais l'annonce de fait suffira pour engager les accaparers à écouler plus rapidement leur stock et successivement à des prix raisonnables. Si le gouvernement avait saisi le sel et l'avait fait vendre à des prix plus bas, il eût, sans doute, découragé les spéculateurs qui avaient l'idée de construire des salines, et le pays eût été privé de la création d'une industrie nouvelle; enfin, lorsque le stock eût été épuisé, il eût fallu souffrir beaucoup plus longtemps avant qu'on pût mettre des salines en activité.

Tels sont les bienfaits de la libre concurrence. Le haut prix du savon, de l'amidon, de la chandelle, du beurre, de la graisse, doivent stimuler la spéculation dans le bon sens du mot, de façon à augmenter la production dans la limite du possible. La cherté de la viande engagera les éleveurs du Texas à nous faire des envois plus considérables et un régime rationel s'établira peu à peu entre les deux pays. Quant aux denrées exotiques qu'il faut faire venir de dehors, leur cherté excessive mettra encore en jeu l'esprit de spéculation. Celui qui ne voudrait pas risquer de perdre une goulette et sa cargaison dans l'espoir de doubler simplement son capital en l'envoyant à la Havane chercher du café, se décidera à le faire si les prix sont tels qu'en cas de succès il puisse quadrupler son capital. Les objets d'importation seront toujours chers et rares à cause des risques à courir, mais on n'en manquera pas absolument. Quant aux denrées que on aux articles de première nécessité qu'on peut y manufacturer, la libre concurrence mettra promptement un terme aux privations que supportent les consommateurs et elle aura créé de nouvelles sources de rich esse pour le pays, on mettre en exploitation celles que le sol contient et qui sont restées jusqu'à ce jour improductives.

ELECTION DANS LE MARYLAND.—Une dépêche de Baltimore du 7 dit que Bradford, le candidat unioniste pour gouverneur a obtenu dans la ville une majorité de 14,475 et que cette majorité sera de 30,000 dans l'Etat. Nous n'avons pas besoin de dire que ce sont les soldats de Lincoln qui ont pris la place. Des citoyens du Maryland dans cette élection.

NOUVELLES DE LA FLOTTE FEDERALE.—L'*Appeal*, de Memphis, de mardi, publie la dépêche suivante:

Hamilton, Tennessee, 10 novembre.—Un rapport que la flotte fédérale débarque des hommes, des chevaux et des approvisionnements à Hamilton, 20 milles au dessus de Fort Pillow, et on regarde la mort probablement à Memphis comme la destination de Brunswick.

Toutes les causes ensemble font à Savannah un marché qu'on a connu depuis bien des années. Il est très fort et le cho-nal qui

Nous apprenons que la plan d'avenues les Orphelins Orphelins au projet suggéré par [illegible] Orphelins, en faisant [illegible] Orléans parmi [illegible] Orléans permet [illegible] Orléans [illegible] Orléans [illegible] Orléans